

Bibliothèque numérique

medic@

**Beaudouin, F.. Molière et la Faculté de
médecine**

*Caen, Impr. E. Adeline, G. Poisson et Cie, 1911.
Cote : 63374*



(c) Bibliothèque interuniversitaire de médecine (Paris)
Adresse permanente : <http://www.bium.univ-paris5.fr/hist/med/medica/cote?63374>

63374 (21)

Histoire de la Médecine



MOLIÈRE & LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PAR

Le D^r F. BEAUDOUIN (d'Alençon)

Membre de la Société Française de l'Histoire de la Médecine



Extrait de l'ANNÉE MÉDICALE DE CAEN

Novembre, Décembre 1910 et Février 1911



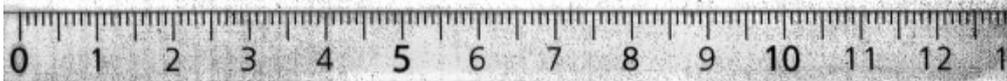
63374

CAEN

IMPRIMERIE E. ADELIN, G. POISSON ET C^o, SUCCESSIONS

16 Rue Froide, 16

1911



Histoire de la Médecine

MOLIÈRE & LA FACULTÉ DE MÉDECINE ⁽¹⁾

Molière a composé trois pièces sur ou contre les Médecins :

1^o *L'Amour Médecin*, contre les Médecins de la Cour ;

2^o *Le Médecin malgré lui*, contre les Charlatans ;

3^o *Le Malade imaginaire*, contre la Faculté.

Il a semé, en outre, plusieurs plaisanteries contre nous dans plusieurs comédies : *Monsieur de Pourceaugnac*, *Don Juan*, etc.

Ab jove principium

Renversant l'ordre des dates, nous commencerons par la Faculté de médecine.

Et aujourd'hui, nous nous en tiendrons à elle !

I. — Le Malade imaginaire

Placé entre la Médecine ancienne et la Médecine du moyen âge, d'une part ; d'autre part, la Médecine moderne qui commence aux affirmations de Paracelse et aux découvertes des anatomistes, de Vesale et d'Harvey ; le XVII^e siècle, au point de vue médical, est une époque de transition et de lutte, et partant très intéressante, comme toutes les époques de transition.

Dans cette lutte, entre la tradition et le progrès, la Faculté représente l'élément réactionnaire, affreusement réactionnaire ; mais, quoique vous en croyez peut-être, d'après Molière et Boileau, pas du tout ignorant ; son œuvre est au contraire une œuvre *d'érudition*. Revenir à la doctrine des anciens, d'Hippocrate, de Galien, tel est son but ; et pour cela s'opposer aux nouvelles découvertes : 1^o dans l'ordre anatomique et physiologique, à la circulation du sang, à la découverte des lymphatiques ;

(1) Communication faite à la Société des Sciences Médicales d'Alençon.

2^o Dans l'ordre thérapeutique, renoncer aux superstitions, à l'astrologie, rejeter la Médecine compliquée des Arabes, l'alchimie, les nouveaux remèdes ; l'opium, le quinquina et surtout l'antimoine.

I

Ce serait une erreur, presque un crime de croire que la Faculté ignorait et surtout voulait ignorer l'anatomie. Ce serait d'abord méconnaître Molière « Avec la permission de Monsieur, dit « Thomas Diaforius à sa fiancée, je vous invite à venir voir un de « ces jours, pour vous divertir, la dissection d'une femme, sur « quoi je dois raisonner. » (1)

L'enseignement de l'anatomie existait à la Faculté. Aux trois chaires primitives, traitant des choses naturelles (que nous appellerions aujourd'hui anatomie et physiologie); non naturelles, (l'hygiène) et contre nature (maladies et médicaments) furent bientôt adjointes une chaire de botanique, qui généralement fut la plus florissante, et une chaire spéciale de chirurgie et d'anatomie, avec cours en latin et dissection pour les philiatres et bacheliers en médecine (un autre cours eut lieu en français ou en *latin de Molière*, pour les barbiers et chirurgiens qui ne savaient pas le latin).

Au professeur d'anatomie était adjoint un archidiacre (qui n'était ni diacre, ni sous-diacre), mais répétiteur du cours, choisi parmi les élèves les plus avancés, généralement un bachelier. Mais il ne convenait pas au professeur et pas toujours à l'archidiacre, d'abaisser sa dignité doctorale et de salir ses manches en faisant œuvre de ses dix doigts et en disséquant lui-même.

Au-dessous de sa chaire était donc un chirurgien ou un barbier, chargé de disséquer et de faire voir ce que démontrait le professeur. Défense expresse était faite au chirurgien de dépasser l'enseignement du maître.

L'archidiacre (ensuite professeur d'anatomie) le plus illustre est *Nolan*. Guy Patin, son collègue et son ami, nous a laissé son portrait.

1) MOLIERE. L. *Malade imaginaire*, acte II, scène VI.

« Un des hommes du monde qui savait le plus de particularités
 « et de curiosités, non pas seulement dans la médecine, mais
 « aussi dans l'histoire ; un fort bon gros bouhomme, fort mordant
 « naturellement, qui aurait voulu que tout le monde écrivit contre
 « lui, se tenant clos et couvert dans son étude, avec un poêle qui
 « le chauffait à la mode d'Allemagne, et y travaillait contre
 « l'antimoine ; buvant tous les jours du vin pur, ou n'y mettant
 « guère d'eau, et disant pour excuse, que c'était du vin vieux de
 « Bourgogne. »

Élevé dans le sein de la Faculté, dont son père était un des Docteurs Régents, Riolan est un des anatomistes, non seulement les plus érudits, mais les plus exacts et les plus laborieux du XVII^e siècle. Il passa sa vie à refaire consciencieusement les découvertes des autres — mais malheureusement moins pour les vérifier que pour les contredire au nom des anciens et de la *Saluberrima Facultas* dont il mérita d'être appelé le Bouclier. « Notre École, dit Riolan en parlant de la Faculté, n'a eu pour
 « fondateurs ni les rois de France, ni la Ville de Paris, desquels
 « elle n'a jamais reçu aucune gratification en argent. Elle a été
 « fondée et entretenue aux dépens des Médecins particuliers qui
 « ont contribué pour la bâtir, la doter, etc. »

Riolan épouse toutes les querelles de la Faculté, aussi bien contre les chirurgiens, les barbiers, les apothicaires, que contre les circulateurs et met à défendre toutes ses traditions, son esprit qui était des plus mordants, sa vaste érudition et sa science.

La découverte de la circulation du sang lui donna l'intuition d'une débâcle dans les vraies doctrines de Galien. Si le mot : *Quid fiat de nostra medicinâ* n'est pas de lui, mais d'un Docteur de Montpellier, il n'en traduit pas moins sa pensée.

Alors le foie ne formerait plus le sang — alors le cœur ce foyer de chaleur innée et d'esprits vitaux, recevrait un sang impur — il ne sera plus qu'une cuisine de chyle — *Chylj Cacabus* — ce chyle infect l'enverra-t-il au cerveau où se forment les *esprits animaux* !

En face de cette débâcle Riolan se recueille. On le considère universellement comme un ennemi irréductible de la circulation. Effectivement, il fut le seul de ses contradicteurs que le fier Harvey honora d'une réponse ; le seul, avec lequel il ait daigné entrer en discussion. Riolan profita-t-il des observations d'Harvey ? ou

n'a-t-on point exagéré son animosité ? Quoi qu'il en soit, dans la deuxième édition de son manuel anatomique Riolan cherche un moyen terme entre la Vérité que son génie lui fait entrevoir, et le respect pour la tradition, qui l'aveugle. Il reconnaît donc que le sang circule, mais très lentement, quasiment par exception ! faisant peut-être deux ou trois fois le tour du corps en 24 heures ! La veine porte serait en dehors de la circulation, sujette à un flux et reflux.

De plus le sang traverserait (par où ?) la cloison interventriculaire. Ce n'est qu'à titre d'exception, dans les violents mouvements que le sang circulerait à travers le poumon (1).

Mais bientôt une autre découverte venait s'ajouter à celle d'Harvey. Un jeune Docteur de Montpellier, *Pecquet*, le petit Pecquet, comme dit Madame de Sévigné, complétait la découverte d'Aselli en montrant les *lymphatiques* et le *canal thoracique*.

C'était l'écroulement de la doctrine classique. Si vous vous en souvenez, Sganarelle plaçait hardiment le cœur à droite et le foie à gauche. « Nous avons changé tout cela ! » disait-il. Molière est modéré !

Les novateurs faisaient pis que Sganarelle ; ils supprimaient virtuellement le foie et le dépouillaient une à une de toutes ses fonctions ! Alors, qu'en faire, il n'était plus bon à rien, il était mort, — il n'y avait plus qu'à l'enterrer. Thomas Bartholin, professeur à Copenhague, mais ancien étudiant à Paris, lui fit son épitaphe dans un latin assez obscur que je traduis pour les dames !

« Passants, arrêtez. Sous cette terre git celui qui en enterra
« beaucoup ! Prince, cuisinier, arbitre de votre corps ! le Foie
« connu des siècles, mais inconnu à la nature ! La renommée lui
« fut fidèle tant qu'il cuisina jusqu'à ce qu'il se fit cruellement
« cuisiner lui-même. Allez, soyez sans fiel et laissez la bile au
« foie, afin que vous viviez sans vous faire de bile. — Priez
« pour lui ! »

Que faire devant cette exagération !

Le grand Harvey, l'auteur de la circulation (c'est une tache à sa

(1) Jean RIOLAN, *Manuel anatomique*, nouvelle édition, 1661, Livre III, ch. 8 du cœur, p. 347 et suivantes, et *Du cours du mouvement du sang*, même édition, p. 712.

mémoire), jugeant inutile qu'on ajoutât quelque chose à ses découvertes, nia publiquement l'existence des lymphatiques et du canal thoracique, à la grande joie de la faculté !

« Et cependant il existe « je l'ai vu » ! disait tristement, mais plus consciencieusement Riolan, qui alors se perdait en hypothèses sur la nature et les fonctions de ce canal, qu'il finissait bien par retrouver aussi dans Hippocrate ! Ergo, le chyle, dit-il, doit aller au foie, *comme par le passé*.

Comme par le passé ! n'est-ce pas le résumé de l'arrêt burlesque de Boileau.

« Attendu qu'une inconnue, nommée la Raison, ... par une procédure nulle, de toute nullité, aurait attribué au dit cœur la charge de recevoir le chyle appartenant ci-devant au foie, comme aussi de faire voiturier le sang par tout le corps, avec plein pouvoir au dit sang, d'y vaguer, errer et circuler impunément par les veines et artères, n'ayant aucun droit ni titre pour faire les dites vexations, que la seule expérience, dont le témoignage n'a jamais été reçu dans les dites écoles, ... la cour ordonne au chyle d'aller droit au foie, sans plus passer par le cœur, et au foie de le recevoir ; fait défense au sang d'être plus vagabond, errer et circuler dans le corps, sous peine d'être entièrement livré et abandonné à la Faculté de médecine ».

Riolan représente l'opposition savante ; Guy Patin, l'opposition ironique et fantaisiste. Il n'est pas certain qu'il ait jamais bien compris la question ; mais il s'en rapporte aveuglément aux anciens, à la Faculté et à son ami Riolan.

Son respect pour les anciens est absolu.

« Je n'aime, dit-il, que Galien et Hippocrate ; je fais état de « Fernel, Duret, Hollier, Hensnius ; notre bon ami Gaspard « Hofmann ne me déplaît point *propter suam breviloquentiam* (1), et « pour sa critique, *cæteris lubens abstineo* (2). J'emploie mieux « ailleurs ce que j'ai de temps de reste ; la plupart des auteurs « modernes n'ont que des redites ».

Il y joint une sincère affection pour la vieille Faculté.

Il mène ses deux fils au tombeau de Fernel : « Il y a le 16 avril,

(1) Pour sa concision.

(2) Me moquant des autres, je m'en abstiens.

« aujourd'hui cent deux ans, que J. Fernel mourut ; belle âme et
 « bien illustre, dont la mémoire durera autant que le monde
 « *ant sultem quandiu honos habebitur bonis litteris* (3). Il est enterré
 « dans Saint-Jacques de la Boucherie, ici près — j'y mène souvent
 « mes deux fils, les exhortant à devenir comme lui ».

Pour ce qui est des découvertes modernes, il y est indifférent,
 ou franchement hostile.

« Si M. Duryer ne savait que *mentir* et la circulation du sang,
 il ne savait que deux choses dont je hais fort la première et ne me
 soucie guère de la seconde... s'il revient, je le mènerai par d'autres
 chemins plus importants en la bonne médecine, que la *prétendue*
 circulation. »

Il s'intéresse peu à la découverte des lymphatiques.

« Tout le fait de Pecquet est une *nouveauté* que je suis tout prêt
 « de croire lorsqu'elle aura été bien prouvée et qu'elle apportera
 « de la commodité et de l'utilité *in morborum curatione* ; *quo*
 « *excepto* (2) je n'en ai que faire. »

Molière ne parlera pas mieux par la bouche des deux Diaphoirus.

« Ce qui me plaît en lui et en quoi il suit mon exemple, c'est
 « qu'il s'attache *aveuglément* aux opinions de nos anciens et que
 « jamais il n'a voulu comprendre ni écouter les raisons et les
 « découvertes de notre siècle touchant la circulation du sang et
 « autres opinions de même farine » (3).

II

La Faculté joua un plus beau rôle sur le terrain thérapeutique.
 Sa première œuvre fut de *simplifier*. Si elle revenait de nos jours,
 elle aurait un rôle aussi glorieux à jouer au détriment des
 quatrièmes pages des journaux, des spécialités et des pilules Pink.
 Que son ombre nous soit propice !

En attendant, fidèle à son amour de l'érudition, à son retour
 vers Hippocrate et Galien, la Faculté proscrit toutes les innova-
 tions du moyen âge, des Arabes et des alchimistes.

(1) Ou du moins tant qu'on honorerait les belles lettres.

(2) A la guérison des maladies. Cela excepté....

(3) MOLIERE. *Le Malade imaginaire*, acte II, scène VI.

La vieille médecine croyait encore à l'astrologie. L'homme était un microcosme et chacune de ses parties correspondait à un astre, à une constellation! D'après l'Anatomie de *Mundini*, en 1512, le signe du Lion préside au cœur et au foie, les Gémeaux aux bras, etc....

Fernel, dont Guy Patin disait « qu'il aurait mieux aimé des-
« cendre que des rois d'Écosse », croyait à l'astrologie! Mais Guy Patin l'y laisse croire tout seul.

« Je ne crois point, dit-il, aux qualités occultes en médecine,
« quoi qu'en aient dit Fernel et d'autres, de qui toutes les paroles
« ne sont point mot d'Évangile. En fait de médecine, je ne crois
« que ce que je vois. Fernel était un grand homme, mais comme
« il n'a pas tout dit, aussi n'a-t-il pas toujours dit vrai en ce qu'il
« écrit, et si le bonhomme qui est mort trop tôt à notre grand
« détriment, eût vécu davantage, il eût bien changé des choses à
« ses œuvres, et principalement en ce point-là. »

Guy Patin ne croit point à l'influence des diables.

Parlant de Jacques Charpentier : « Il y suit particulièrement la
« piste et les opinions de Fernel, qui en ce cas a été grand plato-
« nicien, et qui a bien plus cru que moi en la démonomanie. »

Aussi un seul des médecins de Molière parle de l'influence des astres, et c'est un charlatan, Sganarelle !!

* * *

Du reste, les médecins et les astrologues n'avaient jamais fait très bon ménage. Les premiers étaient fatalistes comme le retour des astres, ce qui ne fait pas l'affaire de la Médecine et du malade. Mais depuis le moyen âge et la renaissance, les Arabes et les alchimistes, en cherchant la pierre philosophale, avaient trouvé beaucoup d'autres choses : d'où une thérapeutique horriblement compliquée. C'était dans le règne animal, *le venin de salamandre*, *le bouillon de vipère*, *le sang desséché*, *les vers de terre*, *les cloportes*, mais le plus cher de tous était *la mousse d'Écosse*, espèce de moisissure verdâtre, qui poussait sur le crâne des peudus, qu'en Écosse on laissait exposés jusqu'à décomposition !!! Toute grande pharmacie devait en contenir.

C'était le Bézoard, grosse boule qui se forme dans l'intestin des

ruminants, qui, en se léchant, ont avalé leurs poils ! et dont le nom excite la verve de Guy Patin.

Dans le règne végétal et minéral, les médicaments arabes, composés de quarante à cinquante substances, parmi lesquelles il était impossible de reconnaître la substance active. Telle la Mithridate, le Thériaque, tel le baume inventé par le capucin Tranquille, et qui contient vingt cinq substances, dont la laitue est la plus efficace.

Guy Patin met tout cela dans le même sac.

« Pour moi, dit-il, je suis de l'avis de MM. Piètres qui ne « veulent, *ad bene medendum, quem pauca, sed selecta et probata* « *remedia* (1). Le grand chancelier Bacon a dit fort à propos que « *multitudo remediorum est filia ignorantiae* ! (2) »

« Il m'a été parlé, dit-il, de M. Moze, l'apothicaire qui me prise « fort à ce qu'il dit ; sur quoi je lui ai répondu que je m'en éton- « nais, vu que je n'avais jamais rien fait pour me faire estimer de ces « Messieurs les Pharmaciens ; que je n'avais jamais ordonné de « bézoard, d'eaux cordiales, de thériaque, ni de mithridate, de con- « fection d'hyacinthe, de poudre de vipère, ni de vin émétique, de « perles ni de pierres précieuses et autres bagatelles arabesques... « Pourmes chers ennemis les apothicaires, dit-il encore, ils se sont « plaints de ma dernière thèse à notre Faculté, laquelle s'est « moquée d'eux. Je parlai contre leur bézoard, leur confection « d'alkermès, leur thériaque et leurs parties ».

* * *

Après les remèdes arabes, vient le tour des nouveaux remèdes. L'opium, le quinquina, l'antimoine autrement dit, l'émétique. Guy Patu les rejette en bloc : l'opium comme poison, l'antimoine comme *condamné* par la Faculté, et le quinquina comme *poudre des Jésuites*.

L'antimoine surtout avait depuis Paracelse, pris une importance énorme. Vanté outre mesure par les uns, débiné par les autres, il fut solennellement proscrit par la Faculté, en 1566.

(1) Pour bien guérir, peu de remèdes, mais choisis et éprouvés.

(2) La multitude des remèdes est fille de l'ignorance.

« Tout le collège de la Faculté de Médecine ayant été convoqué
 « à l'effet de porter un jugement pour servir de règle relativement
 « à l'antimoine, il a été décidé d'après l'autorisation de tous ceux
 « qui se sont illustrés en Médecine et pour les raisons déjà
 « exposées devant M. le Procureur Général, que l'antimoine est
 « une substance délétère, et comme telle doit être classé parmi les
 « simples de nature vénéneuse; que, de plus, il n'existe pas de
 « préparation qui puisse le corriger de manière à en permettre
 « l'usage sans danger. Décrété aux Écoles de Médecine le 3^e jour
 « des kalendes d'août 1566 » et de nouveau en 1615 à l'unanimité.

Cela ne désarma point ses partisans et en 1638 le doyen Hardouin de Saint-Jacques le faisait subrepticement inscrire à l'antidotaire. Ce fut une levée de boucliers.

Dans cette discussion, furent invoqués tour à tour tous les saints du Paradis; tous les Dieux de l'Olympe, toutes les Ecritures saintes. C'est l'or des sages — l'or potable. On citait cette promesse d'Isaï au peuple de Dieu : « Ecce sternam in stibio pedes
 « tuos ». Je te logerai dans un palais de *tartre stibié* ».

En 1652 Jean Chartier, médecin de la reine d'Angleterre publia en faveur de l'antimoine, *La Science du plomb sacré des sages*. Son livre porte en frontispice symbolique un hibou perché sur un cep de vigne (allusion au vin émétique) portant des lunettes et entouré de torches allumées. Au dessous on lit :

Le hibou fuit la clarté vivifique,
 Et quoi qu'il ait lunettes et flambeaux,
 Il ne peut voir les secrets les plus beaux
 De l'antimoine et du vin émétique.

Le pauvre homme ne put payer son éditeur et fut mis en prison.

Une réponse ne se fit pas attendre et à la réponse, répondait bientôt *Eusèbe Renaudot* le fils du gazetier. Grave symbole ! Son livre *l'Antimoine triomphant* était appuyé de la signature de soixante et-un docteurs régents, près de la moitié de la faculté. Et d'un sonnet de Colletet !

Eusèbe Renaudot promet de respecter ses adversaires ; et comme preuve, il les appelle « les plus scélérats et les plus grands meur-
 « triers du monde ». Guy Patin écrivait :

« Il a eu raison d'intituler son livre l'Antimoine triomphant, « car pour triompher, il fallait en avoir tué pour le moins six « mille. Il en a plus tué que n'a fait le roi de Suède en « Allemagne. »

A l'Antimoine triomphant réplique le *Rabat-joie de l'Antimoine*, appuyé d'un nombre égal d'adhésions. L'auteur ne promet pas d'être poli et cette fois il tint parole : « Proh ! Deum immortalium « fidem ! Où est la foi, l'honneur et la conscience de cet écrivain ? « Mais il a tout perdu, en perdant le respect qu'il devait à sa « bonne mère la Faculté, laquelle, nonobstant toutes les indignités « reçues de lui et de feu son père, n'avait laissé de le recevoir avec « amour, dans l'espérance dont elle se flattait qu'il rendrait l'hon- « neur qu'il avait juré à ses anciens et à ses maîtres sous lesquels « il avait passé et qui l'avaient accueilli plus bénévolement qu'il « ne méritait ».

Puis les termes de Judas, de noirs dessins, de perfides nouveautés, « autant dangereuses en notre art qu'elles le sont en « religion ».

Un événement historique allait donner gain de cause à l'Antimoine. Pendant la campagne de 1638 le Roi, âgé de vingt ans, tomba malade et fut transporté à Calais. Son premier médecin Valot était absent. A son retour eut lieu une solennelle consultation. Guénaut avait été appelé : Guénaut, le grand donneur d'Antimoine, celui dont Boileau a dit :

On compterait plutôt, combien en empruntant
Guénaut et l'antimoine ont fait mourir de gens! (1)

Le Roi fut traité à l'Antimoine. Il guérit !

A partir de ce jour les ennemis de l'Antimoine eurent cause perdue. Guy Patin a beau dire que le Roi en a pris si peu que cela ne peut compter, et ajouter ! « Ce qui a sauvé le Roi a été son innocence, son âge fort et robuste, neuf bonnes saignées et les prières de gens de bien comme nous »..... peines perdues.

Scarron adresse un sonnet à Guénaut sur la guérison du roi. Gervaise, dans un poème latin sur la Purgation, chante les mer-

(1) BOILEAU, *Satire I.*

veilles du vin émétique — enfin un poète Célestin, le Père Carneau, compose contre les ennemis de l'antimoine un poème héroï comique :

Je dis donc que je vais décrire,
Un grand combat à faire rire ;
Mais un combat intéressé ;
Où chacun est plus empressé ;
A témoigner force et courage,
Qu'à pas un siège de notre âge,
C'est un combat de médecins,
Dont les tambours sont des bassins,
Les seringues y sont bombardes,
Les bâtons de casse hallebardes,
Les lancettes y sont poignards,
Les feuilles de séné pétards,

Scarron le félicita en ces termes :

Ne fais point de quartier à cette gent barbue,
Qui se fait bien payer des hommes qu'elle tue,
Fais-les mourir d'ennui par l'effort de tes vers.

Le moins acharné dans la lutte contre l'antimoine n'était pas Guy Patin. Un jour il fut impartial :

« Si quelqu'un peut se servir de ce remède, qui est, de sa nature, « pernicieux et très dangereux, ce doit-être un bon Médecin « dogmatique, fort judicieux et expérimenté, et qui ne soit ni « ignorant ni étourdi. Ce n'est pas une drogue propre à des « coureurs ! »

C'est qu'il voulait être doyen et avait besoin des voix de tout le monde. Mais il remonte vite sur sa bête :

« Les Ministres et le Mazarin, dit-il, sont les démons de la « France ; les Turcs, de la chrétienté ; les chimistes, les apothi- « caires et les charlatans sont les démons du genre humain, en « leur sorte, principalement quand ils se servent de l'antimoine ».

Le vin émétique, devient pour lui le *vin hérétique*. « Mais il faut
« qu'il y ait des hérésies, afin que les bons soient éprouvés ».

Du médicament Guy Patin passe à ceux qui l'administrent, tous
des montres, Guénaut :

« Méchant, charlatan, déterminé à tout, faisant le tyran dans
« nos écoles, abusant aux dépens du public de l'iniquité et de
« l'impunité du siècle auquel Dieu l'a réservé, *effronté donneur*
« *d'antimoine, peste antimoniale* ».

Vautier, premier Médecin du Roi, est « méchant, fort glorieux
« et fort ignorant; premier Médecin du Roi et le dernier du
« royaume en capacité. *Il a donné fort hardiment de l'anti-*
« *moine!* »

Mais, en revanche, ceux qui ne donnent pas d'antimoine tous
admirables! « Le sieur Maisset est âgé de 67 ans; il a pourtant
« bon air; il paraît glorieux, mais il ne l'est pas; il a pourtant de
« quoi l'être plus que d'autres, car il est fort savant et fort habile.
« Il parle bien, il harangue éloquemment, il consulte de bon sens,
« il parle bon latin, il sait le grec, il n'a *jamais voulu signer l'anti-*
« *moine*, bien qu'il en ait été bien prié et principalement par
« Guénaut ».

Du reste, Guy Patin ne connaît pas de milieu, abominable ou
incomparable.

Néanmoins, après la guérison du Roi, il fallut battre en retraite.
Le 29 mars 1666, l'arrêt interdisant l'antimoine fut périmé par
quatre-vingt douze voix sur cent deux votants. Guy Patin était
dans l'opposition; il se soumit. Un seul, l'ancien doyen Blondel,
résista jusqu'au bout, plaida contre la Faculté, perdit, refusa de
payer les frais et se laissa saisir par l'huissier. Ceci se passait sous
le décanat de Mauvillain, l'ami de Molière.

Il y a plus: a un récipiendaire Blondel ayant fait cette question
en latin: « Peut-on donner l'antimoine », Mauvillain fit interdire
cette soutenance et défense fut faite de s'attaquer à l'antimoine.

Enfin un jeune docteur, Ozon, prouva dans sa thèse que l'Anti-
moine avait été découverte par Hippocrate. Ainsi fut mis l'accord!
Et maintenant, Molière inventait-il lorsqu'il disait dans la céré-
monie du *Malade Imaginaire*.

Juras

De non jamais te servire
De remedies aucunis
Quam de ceux doctœ facultatis
Maladus dut-il crevare
Et mori de suo malo ? —

Juro !

Seulement ! *Le Malade Imaginaire* a été fait sept ans après qu'avait été relevée l'interdiction de l'antimoine !

Molière enfonçait une porte ouverte !

Hélas, avec l'antimoine, triomphait la circulation du sang.

Un jeune docteur, Fagon, qui fut plus tard Médecin du Roi, passa sa thèse sur ce sujet et les vieux docteurs eux mêmes convinrent « qu'il avait défendu avec esprit cet étrange paradoxe ! »

Et le roi Louis XIV désespérant de vaincre la vieille Faculté de Médecine, créait en 1673 au *jardin du Roi* une chaire de *circulation du sang* dont le premier titulaire était un chirurgien, c'est-à-dire un adversaire de la Faculté, Pierre Dionis, qui remerciait en ces termes :

« Ces écoles anatomiques, ouvertes si libéralement à tout le monde, contribueront encore à faire passer jusqu'aux siècles les plus reculés, les soins paternels dont Votre Majesté est occupée. C'est à ces établissements, Sire, que la Médecine et la Chirurgie doivent leurs lumières les plus parfaites. C'est là que la circulation du sang et les nouvelles découvertes, nous ont heureusement désabusés de ces erreurs dont nous n'osions presque sortir, et où l'autorité des anciens nous avait si longtemps retenus (1) ».

A ces respectueuses paroles, opposez les fières affirmations de Riolan, que je vous citais plus haut, les épigrammes de Guy Patin contre le Mazarin.

Vous aurez en partie la clef des préférences du roi.

Quoiqu'il en soit, la cause de Galien était perdue.

Sic transit gloria mundi

L'année même où Dionis commençait son enseignement, Molière donnait le *Malade Imaginaire*, attendant ainsi la consécration

(1) Pierre Dionis. — *L'Anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les nouvelles découvertes, démontrée au Jardin Royal*. Introduction, p. 2.

royale de la circulation du sang pour frapper un ennemi terrassé.

« J'ai, contre les circulateurs, dit Thomas Diaphoirus, soutenu
« une thèse, qu'avec la permission de monsieur, j'ose présenter
« à mademoiselle, comme un hommage que je lui dois des prémices
« de mon esprit (1) ».

Hélas, combien Molière recule. La thèse de Fagon, en faveur de la circulation datait de 10 ans, et à la Faculté on n'eût plus guère osé la combattre !

* * *

Quelles sont donc les doctrines de la Faculté ?

En nous en rapportant à Guy Patin, elles sont très simples. De réduction en réduction, on est arrivé à très peu de chose.

On a dit que le symbole de Guy Patin n'était pas chargé de beaucoup d'articles. En religion, il n'en contenait qu'un ! « Credo
« in Jesum Christum Cruxifixum, et de minimis non curat
« Pretor (2) ».

En thérapeutique, il en contenait trois : saignée, séné, lavements.

Commençons par la saignée. Il fait saigner à tout âge : les enfants, les vieillards ; il fait saigner trente deux fois pour une maladie ; il se fait saigner lui-même jusqu'à sept fois pour un rhume ; il fait saigner sa belle-mère, qui a quatre-vingts ans, jusqu'à quatre fois ; il fait saigner un enfant de trois jours ; il fait saigner sa propre femme huit fois des veines du bras ; il la fait saigner ensuite des veines du pied. Elle en réchappe et il s'écrie : « Vive
« la bonne méthode de Galien et le beau vers de Joachim du
« Bellay » :

O bonne, o sainte, o divine saignée !

Il faudrait arriver à Broussais (ou à la chirurgie contemporaine !) pour voir un tel débordement de sang.

Venons aux purgations. C'est d'abord un malade qui est purgé trente-deux fois de deux jours l'un ; puis, c'en est un autre qui a été saigné, en tout vingt deux fois et purgé quarante. D'après la doctrine d'Hippocrate et de Galien « on peut purger tous les jours, *quotidie licet* « *purgare*, à condition pourtant qu'on purge avec

(1) MOLIERE. — *Le Malade imaginaire*, acte II, scène VI.

(2) Je crois en Jésus-Christ crucifié, et je suis au-dessus du reste. (*Mot à mot*). Le préteur ne descend pas dans les menus détails.

le séné » ; le séné et la saignée sont toute sa Médecine. « Nous « guérissons beaucoup plus de malades, dit Guy Patin, avec une « bonne lancette et une livre de séné que ne pourraient faire les « Arabes avec tous leurs sirops et leurs opiats ».

« Le séné, dit-il encore, fait plus de miracles que tout le reste « des drogues qui nous viennent des Indes. » Il ajoute au séné, la casse et le sirop de roses pâles, et voilà toute sa pharmacie.

« Tant que nous aurons du séné, de la casse, du sirop de roses « pâles, nous pourrons toujours continuer à délivrer Paris de la « tyrannie des apothicaires ».

L'un meurt vide de sang, l'autre plein de séné !

a dit Boileau !

Passons aux lavements :

Comme l'a dit Dujardin-Beaumetz, le siècle du grand Roi fut le siècle des grands lavements — Louis XIV en prenait tous les jours — il est vrai qu'il était fort gourmand, sujet aux indigestions — la Dauphine en prenait en recevant des visites — enfin, nous avons le procès intenté à un chanoine de Troyes, maître François Bourgeois, par sa garde-malade, répondant au nom de Thiénette, pour deux mille cent quatre-vingt-dix clystères, à raison de 2 sols 6 deniers pièce !

Aussi, dans tous les cas :

Quid facit facere ? —
 Clysterium donare
 Postea seignare
 Ensuite purgare —
 Mais si maladia
 Opiniatria
 Non vult sa garire
 Quid illi facere ? —
 Clysterium redonare !..... (1)

C'est aussi toute la note de l'apothicaire d'Argan.

Est-ce tout ? La Faculté a encore tout un système d'une symétrie parfaite (le plus parfait des systèmes après celui de Broussais) qui est sensé lui venir d'Hippocrate et de Galien, mais qui a été très remanié par le moyen âge. Vous le voyez résumé dans ce tableau :

(1) MOLIÈRE. — *Le Malade imaginaire*. — Cérémonie.

QUALITÉS PREMIÈRES	ÉLÉMENTS	HUMEURS CARDINALES	TEMPÉRAMENTS	MALADIES	MÉDICAMENTS
Chaud	Air	Sang	Sanguin	Phlegmon	Chauds ou Échauffants Chou, câpre, canelle, ail, etc.
Humide	Eau	Pitoite	Lymphatique	Cedème	Humides ou Humectants Huile, violette, laitue, etc.
Froid	Terre	Atrabile ou Bile noire	Atrabilaire	Squirrhe	Froids ou Rafraichissants Orge, parrot, cigné, mandra- gore, etc.
Sec					
Chaud	Feu	Bile	Bilieux	Érysipèle	Secs ou Desséchants Fenouil, plantain, absinthe, etc.
Esprits { Naturels formés dans le Foie { Vitaux Cœur { Animaux Cerveau					
Chaleur innée (siégeant dans le Sang) ——— Humide radical					
Qualités occultes					
Ame					

En dépit de l'âme qui clôt la liste, le système est beaucoup plus humoriste que vitaliste.

Quand aux propriétés occultes elles sont entièrement moyenageuses.

Cur opium Facit dormire ? —

Quina est in illa

Virtus Dormitiva, etc. (1)

Guy Patin, nous l'avons vu, ne croyait pas plus que Molière aux propriétés occultes et Molière enfonçait encore une porte ouverte.

Nul du reste n'emploie plus les propriétés occultes que Sganarelle, du *Médecin malgré lui*. — Un charlatan qui n'est pas de la Faculté.

Si Sganarelle invoque les astres et les propriétés occultes, comme un ignorant, les Médecins de Monsieur de Pourceaugnac sont beaucoup plus humoristes et distinguent *une* mélancolie qui vient des humeurs du cerveau ; *une* du sang et *une* troisième hyponcondrie qui vient de la rate et de l'*Atrabile* ; et comme le malade boit bien, il a appétence du *froid* et de l'*humide*.

Enfin traitement : saignée et lavements.

Guy Patin et Fagon n'auraient pas mieux raisonné et je vous assure que les raisonnements de Fernel sont beaucoup plus obscurs.

Les Médecins du *Malade imaginaire* sont aussi de la Faculté. Leurs remèdes lenitifs, adoucissants comme ceux de Fagon, aident la nature suivant l'expression d'Hippocrate, jamais ils ne sont violents et perturbateurs, comme ceux de Guénaut et de Daquin ! Non seulement ces Médecins sont anticirculateurs de père en fils, mais lorsque Purgon abandonne cruellement son malade, il le livre « à l'*intempérie de ses entrailles*, à la *corruption de son sang*, à l'*acreté de sa bile*, à la *féculence de ses humeurs* ».

Toutes les consultations (et elles étaient nombreuses) ne se terminaient pas, il est vrai, d'une manière aussi pacifique que celles d'Argan et de M. de Pourceaugnac. Molière nous donne dans l'*Amour Médecin* un exemple de consultation agitée.

(1) Pourquoi l'opium fait-il dormir ? Parce qu'il a une vertu dormitive. — MOLIÈRE. — *Le Malade imaginaire*. — Cérémonie.

Sans doute, les trois Médecins commencent pacifiquement par faire l'éloge, l'un de son cheval, l'autre de sa mule. C'est qu'alors la plupart des Médecins, comme les évêques, montaient des mules. Le brillant Guénaut, le grand donneur d'antimoine, entreprit le premier de parcourir Paris à cheval comme un gentilhomme.

Guénaut, de son cheval en passant, m'éclabousse ! (1)

dit Boileau !

Il paraît que les chevaux des gentilshommes n'éclaboussent pas Boileau.

Ne croirait-on pas entendre la querelle entre la bicyclette, les voitures et l'automobile homicide !

Thomès proteste de son respect pour les règles :

« L'on nous assembla un jour, trois de nous autres avec un
« médecin de dehors, pour une consultation, où j'arrêtai toute
« l'affaire et ne voulus point endurer qu'on opinât, si les choses
« n'allaient dans l'ordre. Les gens de la maison faisaient ce qu'ils
« pouvaient et la maladie pressait, mais je n'en voulus point
« démordre et le malade mourut bravement pendant cette contes-
« tation ». (2)

Mais à la scène suivante, les Docteurs s'échauffent sur l'émétique et la saignée.

« — Monsieur, nous avons raisonné sur la maladie de votre
« fille et mon avis à moi est que cela procède de la grande chaleur
« de sang, ainsi je conclus à la saigner et le plus tôt que vous
« pourrez.

« Des Fondrés. — Et moi je dis que sa maladie est une pour-
« riture d'humeurs causée par une trop grande réplétion ; ainsi je
« conclus à lui donner de l'émétique.

« Thomès. — Je soutiens que l'émétique la tuera.

« D. — Et moi que la saignée la fera mourir.

« Thomès. — C'est bien à vous de faire l'habile homme.

« D. — Oui c'est bien à moi et je vous prêterai le collet en tout
« genre d'érudition.

(1) BOILEAU. — *Satire VI* (embarras de Paris).

(2) MOLIÈRE. — *L'amour médecin*, acte II, scène III.

« Thomès. — Souvenez-vous de l'homme que vous fites crever
« ces jours passés.

« D. — Souvenez-vous de la dame que vous avez envoyée en
« l'autre monde il y a trois jours. (1)

Est-ce la comédie ?

« Hier à 2 heures, nous dit Guy Patin, dans le bois de Vin-
« cennes, quatre des médecins de Mazarin, savoir : Guénaut,
« Valot, Brayer et Béda des Fougerais alterquaient ensemble et ne
« s'accordaient pas de l'espèce de la maladie dont la malade
« mourait : Brayer dit que la rate est gâtée, Guénaut dit que c'est
« le foie, Valot dit que c'est le poumon et qu'il y a de l'eau dans
« la poitrine, des Fougerais dit que c'est un abcès du mésentère ;
« qu'il a vidé du pus, qu'il en a vu dans les selles et en ce cas là
« il a vu ce que pas un des autres n'a vu. Ne voilà pas d'habiles
« gens !..... »

Il est vrai qu'il s'agit de médecins de la Cour !.....

* * *

Nous devons finir en parlant de la cérémonie du *Malade Imagi-
naire*. Elle ne fut pas composée d'un trait par Molière, mais faite
dans les salons ; chacun y mettant son mot ; les médecins plus
sans doute que les autres ; et la belle Ninon de Lenclos avait donné
cette réplique que n'a pas reproduit Molière : « Que faut-il donner
à une jeune fille qui a les pâles couleurs ? un joli garçon ».

Cette cérémonie est une parodie de la réception du docteur à
la Faculté ; moins peut-être à celle de Paris qu'à celle de Montpel-
lier ; en sorte que les médecins présents furent contents de *dauber*
un peu les concurrents.

L'examen de licence et de doctorat n'était pas ce qu'il est
aujourd'hui. Après avoir été deux ans philiate et deux ans
bachelier, l'étudiant devenait licencié. Il avait le droit d'exercer
mais ne faisait pas encore partie de la Faculté. Enfin, il était admis
aux épreuves du Doctorat ; pendant la journée presque entière le
candidat était sur la sellette et chaque docteur pouvait l'interroger.
Malgré cela, les échecs étaient l'exception. Le candidat devait

(1) MOLIERE. — *L'Amour médecin*, acte II, scène IV.

passer quatre thèses : 1^o la thèse quodlibétaire sur un sujet de son choix ; 2^o la thèse cardinale, appelée ainsi en l'honneur du cardinal d'Estouteville, bienfaiteur de la Faculté.

Les sujets de la première étaient souvent assez bizarres. Ceux de la deuxième l'étaient toujours, tels que ceux-ci : Est il bon de se griser une fois par an ? La femme est-elle un objet imparfait de la création, etc...

C'est que la Faculté n'engendrait pas mélancolie et que la thèse cardinale n'était pas prise au sérieux. Puis le doyen, en grande cérémonie, conduisait le candidat au Chancelier et en cette circonstance prenait le nom de Paranymphe (1).

Le Chancelier était un chanoine et par conséquent ignorant de la Médecine. Il venait poser des questions médico-théologiques, par exemple : De quelle partie du corps sortit l'eau qui coula du côté du Christ ?

3^o Enfin, le candidat passait ses vespées, puis 4^o l'acte pastil-laire, ainsi nommé parce qu'il distribuait des bonbons à ses juges !

Et après un léger soufflet qui, à Montpellier, dégénérait en de bons coups de poings, il recevait le Biretum ou bonnet.

Ego cum isto bonneto
Venerabili et docto
Dono tibi et concedo,
Virtutem et puissanciam
Medicandi,
Purgandi, seignandi,
Perçandi, taillandi, coupandi
Et occidenti, impune per totam terram. (2)

Et l'élève était appelé au serment. Voici celui de la Faculté :

- « 1^o Vous jurez d'observer fidèlement les secrets d'honneur, les pratiques, les coutumes et les statuts de la Faculté de tout votre pouvoir, et, quoiqu'il arrive, de n'y contrevenir jamais ;
« 2^o De rendre hommage et respect au doyen et à tous les maîtres de la Faculté ;

(1) Le Paranymphe, dans l'antiquité, était l'ami du jeune marié, chargé de l'introduire sous le toit conjugal ! C'est ainsi que le jeune Docteur épousait la vieille Faculté, avec autant de cérémonie que le Doge de Venise épousait la mer Adriatique.

(2) Molière. — *Le Malade imaginaire*. — Cérémonie.

« 3^e D'aider la Faculté contre quiconque entreprendrait quelque chose contre ses statuts, ou contre ceux qui pratiquent illicitement, toutes les fois que vous en serez requis, comme aussi de vous soumettre aux punitions qu'elle inflige en cas de faute !

« 4^e D'assister, en robe, à toutes les messes ordonnées par la Faculté ; d'y arriver avant la fin de l'épître et de rester jusqu'à la fin de l'office, fût-ce même une messe d'anniversaire pour les morts, sous peine d'un écu d'amende ; comme aussi, et sous peine d'une égale amende, d'assister tous les samedis à la messe de l'École, le temps des vacances excepté. » Ce que Molière a traduit :

*« Juras gardære statuta
Per facultatem prescripta,
Cum sensu etjugeamento? —*

Juro,

Proeses —

Essere in omnibus

Consultationibus,

Ancienni aviso

Aut bono aut mauvaiso ! »

Le respect qu'on devait aux anciens, au doyen, était en effet considérable. Devant l'ancien, tous les Docteurs se levaient, mais le doyen était encore plus vénérable.

Merlet, qui s'était maintes fois signalé par son zèle contre les ennemis de la Faculté, tomba gravement malade. L'illustre Antoine Morand, alors doyen en fonction, alla lui rendre visite peu de temps avant ses derniers instants. « Maintenant, dit Merlet, je puis mourir content, puisqu'il m'a été donné de voir une dernière fois le doyen de la Faculté », s'écria d'une voix défaillante le vieillard. Valot, premier médecin du Roi, vint aussi le voir. Il tâchait de lui donner de l'espoir : « Je demande à Dieu de tout mon cœur qu'il daigne vous conserver parmi nous et vous laisser longtemps encore, ô vénérable chef de la Compagnie ! la dignité suprême, que vous exercez si bien ».

« Je ne puis souffrir, interrompit le mourant, de pareils hommages. Ancien de l'École, le rang que j'y occupe est fort élevé sans doute, mais il n'est pas le premier. Au doyen seul appartient le rang suprême et vous n'ignorez pas en quelles dignes

« mains il est placé. » Sur quoi, le doyen Morand ajoute dans son oraison funèbre : « O sublime parole ! véritable chant du cygne, de « la part d'un homme vraiment sage et doué de toutes les perfec- « tions. Jamais il n'eut de frivoles pensées, jamais il ne se « montra superbe dans sa fortune, jamais il ne nourrit de vaines « prétentions ».

Il y avait pourtant des exceptions et l'histoire raconte que Mauvillain, l'ami de Molière, siégeant au banc des jeunes, s'échauffa dans la discussion d'une thèse quolibétaire, avec le vieux doyen Blondel, au point de lui arracher son Biretum et de s'échapper avec le bonnet du doyen sous son bras ! Mauvillain fut chassé de la Faculté, mais y rentra, condamné seulement à des excuses publiques.

Et quelle fut la colère de Blondel lorsqu'un an après Mauvillain était nommé doyen ? Mauvillain lui-même nous l'apprend.

« La stupeur saisit maître François Blondel, le perturbateur « de l'allégresse publique, l'homme le plus processif de tous les « mortels, le haineux perpétuel de tous les gens probes et intègres, « l'opposant à toutes les décisions de l'École, l'entêté, l'indomp- « table qui ne sut jamais rendre justice à aucun des Médecins « éminents par leur science et qui ont bien mérité du Roi et de la « race royale. Comme frappé d'un grand coup, sa voix s'arrêta « dans sa gorge et chose étonnante, il resta muet, fixant des yeux « égarés sur l'homme qui venait d'être appelé à une si grande « dignité ».

Une chose est erronée dans Molière, c'est le droit *secandi coupandi*, réservé aux Chirurgiens et que tout Médecin aurait pris pour une insulte. Mais, *impune per totam terram*, était une vérité, et c'était un privilège qu'avaient alors les Médecins et que les tribunaux ne nous laissent plus aujourd'hui, de ne relever que de Dieu et de leur conscience.

Enfin, Messieurs, le discours du Président dans Molière commence par ces mots :

Non possum Docti confreri
En moi satis admirari !

au lieu de *en moi*, mettez en nous, et vous êtes dans la note exacte

Oyez plutôt :

« O chose merveilleuse et vraiment incroyable si l'expérience
« ne nous l'enseignait tous les jours. Dieu nous envoie la maladie
« et vous êtes le remède ; il frappe et vous guérissez ; il nous
« inflige la souffrance comme un châtement et vous ne nous
« apportez que des soulagements et des bienfaits...

« Nous devrions plus au Médecin qu'à Dieu même, si ce n'était
« encore à Dieu que nous devons le Médecin. »

Le discours se termine par l'éloge du récipiendaire :

*Bene-Bene respondere,
Dignus dignus est intrare
In nostro docto corpore.*

Là, Molière est au-dessous de nature. Ecoutez :

« Le voilà, ce jeune Moreau, la merveille de son siècle et de
« son Ecole ! Que dis-je, la merveille ! Mais y a-t-il rien qu'on
« puisse appeler merveilleux en un mortel chez qui tout est divin
« et dont on ne doit rien attendre d'ordinaire ? C'est le caractère
« distinctif des héros que chez eux tout est illustre, rien ne souffre
« la médiocrité ».

Le discours du doyen contient aussi un souhait qui n'était pas tout à fait superflu :

*Salus honor et argenium,
Atque Bonum appetitum !... (1)*

On y mangeait très bien à l'ancienne Faculté ! Outre l'acte pastillaire, le candidat nourrissait ses juges pendant l'examen. Mais il y avait les diners corps.

« Samedi 20 de mars, dit Guy Patin, nous avons reçu six bacheliers. Le même jour on a fait un festin aux écoles. Je n'ai jamais vu telle réjouissance de part et d'autre ; on n'y a parlé que de rire et de bonne chère... »

Et lorsqu'il est élu doyen le 1^{er} décembre 1650 :

« Trente six de mes collègues firent grande chère ; je ne vis

(1) Salut, honneur, argent et bon appétit.

« jamais tant rire et tant boire par des gens sérieux, et même de
« nos anciens. C'était du meilleur vin de Bourgogne, que j'avais
« réservé pour ce festin. Je les traitai dans ma chambre, où, par
« dessus la tapisserie, se voyaient curieusement les tableaux
« d'Erasmus, des deux Scaliger père et fils, Casabon, Muret, Mon-
« taigne, Charron, Grotius, Heinsius, Saumaise, Fernel, de Thou,
« et notre bon ami Gabriel Naudé, bibliothécaire de Mazarin (qui
« n'est que sa qualité externe), etc., etc. Il y avait encore trois
« autres portraits d'excellents hommes, de feu M. de Salles,
« évêque de Genève, de Justus Lipsius et enfin de François
« Rabelais... Que dites vous de cet assemblage ? Mes invités
« n'étaient-ils pas en bonne compagnie ? »

Il me reste, mes amis, à vous souhaiter aussi grande chère
« *at que bonum appetitum* ».

Pourquoi Molière a-t-il été l'ennemi de la Faculté ?

Depuis Aristophane jusqu'à nos jours, en passant par les sotties du moyen âge, Cyrano de Bergerac, Lessage, Labiche, pour en arriver aux nouvelles à la main des grands et des petits quotidiens, les médecins ont servi de plastron aux plaisants du théâtre, du roman de la satire et du journalisme. Mais la plupart des traits, lancés par des lettrés ignorants de notre profession, ne portent guère.

Si je me suis fait bien comprendre Molière fait exception. Il connaît admirablement les médecins et la médecine de son temps, et toutes ses plaisanteries portent, tous ses traits lancés d'une main sûre atteignent un point faible de l'adversaire et font saigner une plaie.

On referait presque, *j'ai refait*, la médecine au XVII^e siècle en relevant et expliquant les faits auxquels fait allusion Molière.

On s'est demandé la cause de cette animosité de Molière contre les médecins, auxquels, comme je l'ai dit, il a consacré trois de ses comédies (1) (*L'Amour médecin*, le *Médecin malgré lui*, le *Malade*

(1) Tandis qu'il n'en a consacré qu'une seule, la plus puissante de toutes il est vrai, *Tartuffe*, à ses autres ennemis, les Dévots. — Et tandis qu'il a, à loisir, distillé son venin contre les médecins, un jour s'attaquant aux médecins de cour, le lendemain aux charlatans, peut-être à Théophraste Renaudot, enfin réservant le grand coup, le coup final pour la Faculté, il a ramassé en un seul faisceau tous ses traits contre la religion et, chose prodigieuse ! a trouvé moyen de condenser dans un seul et même caractère le Jésuite et le Janseniste, le premier qui dit et pratique :

Qu'il est avec le ciel des accommodements,

le second qui s'accuse :

D'avoir pris une puce en faisant sa prière
Et de l'avoir tuée avec trop de colère !

Comme nous le verrons, c'est que Molière pouvait abuser de la liberté que lui laissait Louis XIV de se moquer des médecins ; tandis qu'il lui fallait *exécuter* la religion d'un seul coup, sûr que le vieux roi dévot ne lui permettrait pas de recommencer !.

imaginaire) et qu'il a de plus taquiné par-ci par-là dans Monsieur de Pourceaugnac, Don Juan, etc. etc.

Le problème se présente de deux façons :

- 1° Pourquoi Molière en voulait-il aux médecins ;
- 2° Et pourquoi une rage particulière contre ceux de la Faculté ?

Pourquoi la haine de Molière contre les médecins en général ? Certes à cette haine les causes ne manquent point ; les grands hommes ayant aussi leur petits côtés. Sur ce point je ne dirai rien de nouveau et ma réponse à cette première question n'aura rien d'une découverte.

Les comédiens du XVII^e siècle, surtout les comédiens ambulants, les Scarron, les Tabarin, Molière pendant une longue partie de sa vie, sont des êtres en marge de la société comme en dehors de l'Église.

Les traiteaux ont à se venger et ne se privent pas de se venger de la chaire de vérité qui les excommunie, de la barre des tribunaux qui les expédient au Fort-l'Evêque pour mille infractions aux règlements de police ; mais ils ont aussi à se venger des médecins et c'est beaucoup moins dangereux, ceux-ci n'ayant que Bédeaux pour sergents, exempts et gendarmes ! Car les comédiens et les comédiennes sont un peu sorciers, grands diseurs de bonne aventure, marchands d'orviétan et la Faculté plus puissante, et mieux soutenue par ses bons amis du parlement que nos syndicats médicaux, n'aime pas qu'on marche sur ses plates bandes !

En second lieu, Molière est un malade, un phthisique dit le Dr Cabanes — un porteur d'anévrisme de l'aorte disent la plupart — en tout cas un incurable ; sans doute aussi un malade indocile, puisqu'il se vante de ne rien faire de ce que lui ordonne son médecin Mauvilain.

Et suivant son habitude de se mettre en comédie, Molière essayera de se faire croire à lui-même qu'il est un malade *imaginaire* et se consolera de son incurabilité et de son indocilité en rejetant la faute sur l'ignorance pédante des médecins.

Cela ne lui réussira pas mieux il est vrai, que de s'être présenté en vieil amoureux d'une jeune fille dans *l'École des maris*, en jaloux dans *l'École des femmes*, en prétendant grincheux dans le

Misanthrope et en C" qui n'était imaginaire que sur l'affiche, dans *Sganarelle*.

Il n'en mourra pas moins publiquement de sa maladie, donnant ainsi tort à son propre diagnostic.

On a dit aussi (Mon Dieu que cette dernière raison serait donc mesquine pour un si grand homme). on a dit que Molière avait été locataire d'un médecin : et que ce médecin voulait le renvoyer de son immeuble ou lui augmenter son loyer. Après quoi M^{me} Molière aurait répliqué en mettant la femme de son propriétaire, à la porte du théâtre !

C'est ce que nous raconte en mauvais vers, Boulanger de Chalusay, dans sa comédie de *Elomire (1) hypochondre ou les médecins vengés !*

Écoutez l'un d'entre eux (*entre les médecins*) dont je tiens ma maison
 Sans vouloir m'alléguer prétexte ni raison,
 Dit qu'il veut que j'en sorte, et me le signifie.
 Mais n'en pouvant sortir ainsi sans infamie,
 Et d'ailleurs ne voulant m'éloigner du quartier,
 Je pare cette insulte, augmentant mon loyer !
 Dieu sait si cette dent, que mon hôte m'arrache,
 Excite mon courroux ! toutefois je le cache.
 Mais quelque temps après que tout fut terminé,
 Quand mon bail fut refait, quand nous l'eûmes signé,
 Je cherche à me venger, et ma bonne fortune
 M'en fait trouver d'abord la rencontre opportune.
 Etc. . . .

Seulement, les uns ont dit, et j'ai cru moi-même (sans avoir pu en retrouver la preuve) que le propriétaire de Molière était le chirurgien Dionis dont je vous ai parlé, tandis que Maurice Raynaud pense que le médecin propriétaire serait *Brayer* médecin du roi, désigné sous le nom de Bahis-le-bredouilleur, dans *l'Amour-Médecin*.

En tout cas *un ennemi* non un membre de la Faculté.

Cette dernière explication n'expliquerait donc rien du tout, Car ici, j'arrive à la deuxième question c'est-à-dire au nœud du

(1) Anagramme de Molière.

problème, à la difficulté qui je crois jusqu'ici n'a pas été solutionnée et que je vais chercher à résoudre.

Si Molière plaisante *tous les médecins* il a une *rage* contre ceux de la Faculté : Son Sganarelle, le charlatan du médecin malgré lui, est un aimable et spirituel sceptique, que visiblement Molière préfère au laborieux Thomas Diafoirus. Il en est *un peu* de même des médecins de cour ; tandis que c'est pour la Faculté que Molière a aiguisé ses traits les plus vénimeux et c'est à elle qu'il a légué son testament médical.

Nous avons vu en effet que les médecins du XVII^e siècle formaient deux camps parfaitement tranchés. D'un côté les Anticirculateurs ; de l'autre les circulateurs. D'un côté les proscripteurs de l'antimoine, du quinquina et en général des remèdes chimiques, arabes et moyenageux ; de l'autre les donneurs, et donneurs à tour de bras, d'antimoine, de quinquina et aussi de bézoard, de poudre de vipère et de crâne de pendu ! D'un côté les novateurs ; de l'autre les réactionnaires, qui retournent s'abreuver aux sources d'Hippocrate et de Galien.

Les uns s'appellent Riolan, Guy-Patin, Blondel, toute la Faculté !

Les autres Théophraste Renaudot, Gueneau, Valot, Daquin, les médecins de Montpellier, les médecins de la Cour !

Avec la Faculté marchent les Parlements et dans tous les procès, et ils sont nombreux, que la Faculté intente à Théophraste Renaudot, aux chirurgiens, aux barbiers, aux apothicaires, à la circulation et à l'Antimoine, pas une seule fois le Parlement n'a abandonné la Faculté.

On dirait d'une gageure, dit avec quelque naïveté Maurice Raynaud !

En tête des ennemis de la Faculté, s'avancent Richelieu, le Roy, la Cour.

Après eux marchent Boileau et Molière !

Je sais que dans le recul des siècles, l'ombre de Louis XIV ayant quelque peu rapetissé, et celle de Molière démesurément grandi, c'est ce dernier qui semble conduire le mouvement. Il n'en est rien pourtant. Il emboîte le pas derrière le grand roi.

Il est un moment où Boileau et Molière sont assez vacillants. J'ai déjà cité les vers du futur auteur de l'Arrêt burlesque.

On compterait plutôt combien, en un printemps,
Gueneau et l'antimoine ont fait mourir de gens.

Et Molière :

« SGANARELLE. — Quoi ! vous ne croyez pas au séné, ni à la casse, ni au vin émétique ?

« DON JUAN. — Et pourquoi veux-tu que j'y croie ?

« SGANARELLE. — Vous avez l'âme bien mécréante. Cependant, vous voyez depuis un temps, que le vin émétique fait bruire ses fuseaux.

Ses miracles ont converti les plus incrédules esprits ; et il n'y a pas trois semaines que j'en ai vu, moi, qui vous parle, un effet merveilleux.

« DON JUAN. — Et lequel ?

« SGANARELLE. — Il y avait un homme qui depuis six jours était à l'agonie ; on ne savait plus que lui ordonner, et tous les remèdes ne faisaient rien ; on s'avisait de lui donner de l'émétique.

« DON JUAN. — Il réchappa, n'est ce pas ?

« SGANARELLE. — Non, il mourut.

« DON JUAN. — L'effet est admirable.

« SGANARELLE. — Comment ! Il y avait 6 jours entiers qu'il ne pouvait mourir et cela le fit mourir tout d'un coup ?

« Voulez-vous rien de plus efficace ? (1) »

Et puis le médecin malgré lui placera le cœur à droite et le foie à gauche. « Nous avons changé tout cela » dit-il avec aplomb. Est-il assez jeune école ?

Il donne des remèdes nouveaux, inconnus — de l'or potable. — C'est le surnom de l'antimoine ! Et si les vieux Docteurs Régents eussent daigné assister à la comédie, se seraient-ils assez gaudis dans leurs barbes !

Tout cela n'a qu'un temps. Boileau donnera son Arrêt burlesque et Molière son Malade imaginaire. Les voilà circulateurs et donneurs d'antimoine — sans trop savoir pourquoi ?

Que si !

D'abord, pour quelle raison la Faculté s'est-elle opposée à la circulation — à l'antimoine, au quinquina et autres *dangereuses nouveautés* ?

(1) MOLIÈRE. *Don Juan*, acte III, scène 1.

Molière nous a fait voir une Faculté très pédante et très ridicule — et peut-être n'ai-je pas corrigé chez vous cette impression. J'avoue même, avec le vénérable Daremberg, que le XVII^e siècle n'est point la période glorieuse de la Médecine française. Mais les Riolan, les Guy Patin étaient-ils plus ridicules que ce charlatan de Théophraste Renaudot qui a ses statues. Je regrette que la Faculté ait versé tant de sang; et cependant Broussais et les chirurgiens contemporains en ont versé plus encore, sans rencontrer un Molière sur leur route. En somme, la Faculté a possédé dans la personne de Riolan le premier anatomiste français du siècle, le seul auquel le fier Harvey ait daigné répondre — dans la personne de Guy-Patin, le plus spirituel de notre corporation après Rabelais. — Elle a eu de grands botanistes, de bons érudits. Elle a proscrit la polypharmacie, elle n'a donné ni bézoard, ni thériaque, ni bouillon de vipère, ni poudre de crâne de pendu : *Elle n'a point connu les Précroyants!* — que sa cendre repose en paix!

Seulement (et Maurice Raynaud a touché le nœud de la question) elle était plus qu'un Syndicat! -- une puissante corporation jalouse de ses privilèges et de ses monopoles -- et le plus précieux de ses privilèges, c'est d'être le foyer unique de toute lumière! Et celui qui entreprend de lui arracher le Flambeau de la science, celui-là n'est qu'un « Renard! »

Quid de nostra medicina (1) s'écrie un vieux médecin de Montpellier, en apprenant la circulation et qu'il lui faut refaire ses classes. *Quid de nostra medicina* s'écrie la Faculté, si toute lumière ne vient pas de nous!

Ah! si la circulation eût été découverte par un docteur Régent, avec quel zèle toute la Faculté aurait pris sa défense, avec quel esprit Guy-Patin aurait démontré (comme cela le fut depuis par son propre fils!) qu'Aristote et Hippocrate avaient connu cette grande vérité obscurcie par les Arabes et remise en honneur par notre Faculté.

Et du même coup, sans doute, Richelieu, Le Roy, Renaudot, Molière, auraient proscrit ces étranges doctrines, un peu huguenotes, à moins qu'elles ne soient jansénistes!

(1) Que va devenir notre médecine?

Car la Faculté n'est pas en cour, et il y a bien un peu de sa faute.
Ecoutez *notre* doyen Guy Patin.

Non seulement il est peu respectueux en religion, ennemi personnel des Jésuites, moines, moineaux et moinillons, qu'il veut voir au fond de la Seine, mais en politique, le médecin et l'ami de l'infortuné président de Thou, n'est pas plus respectueux. « Il y « aura, écrit-il, demain 18 ans, que le diable, à ce qu'on dit, « emporta le cardinal de Richelieu », « grand coupeur de têtes ». Quand à Mazarin « Grand coupeur de bourses !, cet Italien astucieux, cet étranger de malheur, ce faquin, ce fripon, ce filou, ce « pantalon sans foi, cet escroc titré, ce bateleur à longue robe, ce « comédien à rouge bonnet... il n'en faut parler ni en mal, de « peur de déplaire au roi, ni en bien, de peur de mentir. »

Toutefois, quand le cardinal meurt, Guy-Patin déborde d'une joie macabre.

« Il est passé, il a plié bagage,
« Il est en plomb, l'éminent personnage »

Tranchons le mot, la Faculté est le grand foyer d'esprit frondeur ! Pire que cela, c'est un foyer d'indépendance et de fierté !

« Tous les hommes particuliers meurent, dit Guy-Patin ; mais « les compagnies ne meurent point ! Le plus puissant qui ait été « depuis 100 ans en Europe, sans avoir la tête couronnée, a été le « Cardinal de Richelieu. Il a fait trembler toute la terre ; il a fait « peur à Rome ; il a rudement traité et secoué le roi d'Espagne, et « néanmoins il n'a pu faire recevoir en notre compagnie les deux « fils du gazetier (Théophraste Renaudot) qui étaient licenciés ; et « ne seront de longtemps Docteurs. »

La raison de cette opposition est sans doute dans l'orgueil de ces grands bourgeois et dans l'obstination des vieilles compagnies, (tels encore les parlements) qui *ne veulent point mourir* au sein d'une société où tout pouvoir en face de celui du Roy est un anachronisme.

Et voilà pourquoi le Roy, à ceux qui parlaient si haut, préférerait les respectueuses paroles de Dionis que nous avons citées, préférerait les chirurgiens, les barbiers, les médecins de Montpellier, préférerait la circulation et l'Antimoine.

Et Molière eut peut-être un peu de mal à emboîter le pas. Nous avons vu qu'il se fait tirer l'oreille. A vrai dire, il n'aime pas les nouveautés.

« Le mauvais goût du siècle en cela, me fait peur !

« Nos pères, tout grossiers, l'avaient beaucoup meilleur » (1)

« Nos pères, sur ce point, étaient gens bien sensés ! » (2)

Et les linguistes lui trouvent un parfum d'archaïsme ! Il n'aimait pas Descartes, le philosophe des circulateurs et avait cela d'ailleurs de commun avec la Faculté. S'il était Gasseudiste, Guy-Patin l'était plus que lui. S'il haïssait le pédantisme de la scholastique, il en savait là-dessus moins long que Guy Patin.

Mais la Faculté était frondeuse et Molière était de la Cour. Pendant que Racine perdait la faveur du Roi, pour avoir pleuré sur la misère du peuple ; pendant que Boileau s'oubliait en déblatérant à la barbe de la Maintenon contre ce cul-de jatte, ce podagre, cet infirme de Scarron ; pendant que le grand Corneille faisait rapiécer son unique soulier ; pendant que La Fontaine dormait en rêvant aux nymphes de Vaux, Molière, le bateleur, l'excommunié, partageait l'en-cas de nuit du Roi très chrétien.

Ces honneurs se payent.

Les grands esprits ne sont pas toujours les grands caractères !

Déjà Molière a commis *Amphitryon*. Il semble qu'Alceste le jansénite

Dans Paris, la grand'ville,
Aurait pu trouver mieux pour emouvoir sa bile,
Qu'une méchante femme et qu'un méchant sonnet ;
Nous avons autre chose à mettre au cabinet !
O notre maître à tous (3)

Mais quelque chose que vous mettez dans *l'Olympe*, l'amour adultère de Louis XIV et de M^{me} de Montespan.

Et allez donc M. de Pourceaugnac, petit gentilhomme de province (d'une province qui a sifflé Molière !). Si les grands jours de

(1) MOLIERE, *Le Misanthrope*, Acte I, Scène 2.

(2) MOLIERE, *Les Femmes Savantes*, Acte II, Scène 7.

(3) A. DE MUSSET, *Une Soirée perdue*.

Clermont ne vous atteignent, vous n'échapperez pas aux traits de M. Poclin, et aux clystères de l'apothicaire ; et allez, marquis de Mascarille et vicomte de Jodelet, encore incomplètement domestiques à Versailles. Allez, Précieuses point si ridicules, héroïnes de la Fronde, dans les ruelles desquelles Corneille a fait applaudir son *Cid* par de jolis doigts, pendant que « contre lui, un Ministre se ligue ! » Allez M. Jourdain, George Daudin et M. de Sotenville, qui avez la ridicule prétention de décrasser vos écus, ou redorer votre blason. De par le Roi et M. Molière, l'argent restera crasseux et les gentilshommes seront gueux, afin que l'astre Royal brille seul dans un ciel sans étoiles. *Nec pluribus impar!* Allez donc, docteurs régents de la Faculté, vous qui trouvez dédaigneusement que le métier ne vaut rien auprès des grands ; perruques obstinées, qui avez osé soutenir contre le Roy que la cloison du cœur est perforée ; que le foie existe encore ; et que le bézoard peut être rayé de l'officine. En vain, anticirculateurs, en vain Diafoirus, avez-vous cédé depuis sept ans. M. Molière ne dédaigne pas de frapper un ennemi qui a désarmé. C'est en coups de trique sur vos échine que se payera l'écot du royal déjeuner.

